



Toulouse le 13 avril 2023

Destinataires : FNROS et Présidents des UR – UROS MPLR : Administrateurs et Adhérents

Objet : Actualités sociales

Quest France 20 février 2023 : La convention citoyenne sur la fin de vie s'est prononcée en faveur d'une aide active à mourir. Deux formes ont été retenues : l'euthanasie (pratiquée par un médecin) ou le suicide assisté (le médecin prescrit au patient les médicaments qui permettent de se donner la mort). Ces deux formes sont possibles pour les personnes majeures ou mineures « atteintes de maladie incurables ou de souffrances ou douleurs réfractaires ».

Quest France 22 février 2023 : Selon l'observatoire Santé Publique par la Mutualité Française, les travailleurs de plus de 50 ans ont moins d'accident de travail que les autres mais ils sont plus graves. Ils représentent 25% des AT alors qu'ils sont 29% de la population des travailleurs. Par contre, ils sont surreprésentés dans les incapacités permanents 41% et les décès 58%.

Le Télégramme 24 février 2023 : Selon la DREES (Direction des Etudes et des Statistiques des Ministères Sociaux), à 65 ans, un homme peut espérer vivre plus de 11 ans en bonne santé, en moyenne, et une femme, 12,6 en France. En 2020, La France se situait au 10^{ème} rang des pays de l'Union Européenne.

Quest France 24 février 2023 : Luc Carvounas (Président de l'UNCCAS, Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale) : Le débat sur le droit à mourir est important, mais avant, il faut savoir comment bien vieillir. L'approche du vieillissement est souvent médicosociale. On parle des EHPAD mais moins des résidences autonomes alors que les gens veulent mourir dans leur maison. Il faut lancer une grande cause nationale pour la population vieillissante.

Orange avec Medica Services 8 mars 2023 : Le gouvernement souhaite porter à 9 mois la durée minimum de résidence sur le sol français pour toucher des aides sociales. Entre autre, cela concerne le minimum vieillesse dont la durée actuelle de résidence est de 6 mois.

La Dépêche 11 mars 2023 : 9 millions de français ne se sentent pas capable de tenir dans leur travail jusqu'à la retraite, selon une enquête de la DA RES. En tête les employés de caisse (66%) puis les employés de banque et d'assurance (61%), les professionnels de l'action sociale et de l'orientation (58%), les infirmières et les sages-femmes (55%), les employés de l'hôtellerie – restauration (54%). A l'inverse d'autres salariés se sentent capables de tenir jusqu'à la retraite par ordre décroissant, les secrétaires, les techniciens de l'informatique, les techniciens et agents de maîtrise des industries mécanique, les employés de maison, les employés administratif de la Fonction Publique. Le sentiment « d'in soutenabilité » du travail » est plus fort selon les moins de 30 ans que chez les plus de 50 ans. Ce sentiment est fortement ressenti chez les salariés soumis à des contraintes psycho sociales (56%), des contraintes de bruit, chaleur ou de port de charges lourdes (46%). Il est fort chez les femmes qui ont des enfants en bas âge (57%). Il est moins important chez les salariés qui ont un travail moins intense, davantage d'autonomie et qui ont quitté le salariat pour devenir indépendant.

Francis De Block